

<https://www.eglisealareunion.org/?Le-nouvel-an-chinois-celebre-au-cours-de-quatre-messes>

Le nouvel an chinois célébré au cours de quatre messes

- Archives - Diocèse -



Date de mise en ligne : vendredi 15 février 2013

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Cette année, ce n'est pas une, ni deux mais quatre messes d'action de grâce qui seront célébrées dans le diocèse à l'occasion du nouvel an chinois. Les catholiques d'origine chinoise et leurs amis pourront se retrouver, au choix, à [Saint-Leu](#), à [Saint-Gilles-les hauts](#), à [Saint-Benoît](#) et au [12e km au Tampon](#).

Comme tous les ans, les églises se pareront de rouge et de sinogrammes. Les chorales auront répété quelques chants en chinois et on prendra un temps pour vénérer les ancêtres. À ce propos, comme le souligne le père Pascal Chane-Teng (à écouter ci-dessous), qui célébrera l'une de ces messes, cette pratique n'est en rien contraire à la foi catholique : *« D'un point de vue théologique et liturgique, cette vénération exprime la communion des saints »*.